

Dire le racisme, taire la race, faire parler la nation. La représentation du problème du racisme à travers la presse locale

*Talking about racism, avoiding race, talking on behalf of the nation. The
portrayal of racism in the local press*

*Decir el racismo, callar la raza, hacer hablar la nación. La representación del
problema del racismo a través de la prensa local*

Fabrice Dhume et Vanessa Cohen



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/mots/23059>

DOI : [10.4000/mots.23059](https://doi.org/10.4000/mots.23059)

ISSN : 1960-6001

Éditeur

ENS Éditions

Édition imprimée

Date de publication : 20 mars 2018

Pagination : 55-72

ISSN : 0243-6450

Référence électronique

Fabrice Dhume et Vanessa Cohen, « Dire le racisme, taire la race, faire parler la nation. La représentation du problème du racisme à travers la presse locale », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 116 | 2018, mis en ligne le 23 février 2020, consulté le 21 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/mots/23059> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mots.23059>

© ENS Éditions

Dire le racisme, taire la race, faire parler la nation

La représentation du problème du racisme à travers la presse locale

L'impératif d'agir contre le racisme est constitutif de l'antiracisme. L'action suppose de nommer et représenter son objet, car « nommer, c'est à la fois poser le problème et déjà le résoudre, d'une certaine façon » (Cuhe, 2004, p. 9 ; Siblot, 1997). Le discours antiraciste majoritaire en France pose que « les races n'existent pas » et, sur cette négation, définit son objet par une condamnation morale du racisme et une promotion de son supposé contraire, l'antiracisme. Cela n'empêche pas la prolifération d'idées et de propos racisants, véhiculés par d'autres catégories, tant l'antiracisme entretient avec son adversaire une rivalité mimétique qui en prolonge les logiques (Taguieff, 1990). Dans une perspective sociologique, nous tenons ici le racisme pour un rapport social (De Rudder, Poiret, Vourc'h, 2000), c'est-à-dire non pas seulement une idéologie de rejet, mais un système concret de privilèges et de hiérarchies sociales, supposé fondé en nature ou en cultures essentialisées (Guillaumin, 1972). Le concept de rapport social implique une lecture conflictualiste de la société (Pfefferkorn, 2012), où les groupes sociaux construits et opposés par le racisme ont tendanciellement des intérêts divergents, voire antagonistes. C'est à cette aune que nous abordons ici la représentation médiatico-politique du racisme et les problèmes qui en résultent.

Cet article examine comment et en quel sens opère le discours médiatique, afin de construire les frontières du racisme (*vs* non-racisme ou antiracisme) et d'entretenir un discours hégémonique sur l'ordre du problème, ses formes et ses significations sociopolitiques. À travers une analyse de discours de presse quotidienne régionale et locale, visant une sociologie politique des langages du politique (Schepens, 2006), nous voulons montrer comment la représentation du racisme tend à dissoudre le problème dans une certaine représentation consensuelle de la nation, officiellement plus légitime mais non moins problématique.

Après avoir présenté la méthodologie d'enquête et le corpus, nous verrons les particularités de ce qui est médiatiquement figuré comme racisme, afin de dégager le référent implicite de ce discours : une nation idéalisée. Nous analyserons alors le processus par lequel la narration journalistique entretient cette représentation, faisant du racisme l'antithèse type des dites valeurs de la République et la source fondamentale d'un risque de division de la communauté. Nous montrons enfin le défi que cette construction en idéalité pose au récit journalistique : que fait-on du racisme réel, si sa reconnaissance risque par principe d'empêcher l'unité rêvée de la communauté nationale ?

Une enquête dans la presse quotidienne du Nord-Pas-de-Calais

La presse constitue un espace public (Bonnafous, 1991) et contribue à fabriquer et thématiser l'action publique. Elle joue un rôle crucial dans la construction de l'ordre social, par la légitimation différentielle des voix et des places des acteurs, par la mise en forme, en scène et en sens de la réalité, et par « la production ininterrompue [...] de la diffusion d'un sens commun » (Schepens, 2006). Les logiques commerciales influent sur ces processus, à travers la fiction de lecteurs cibles imaginés à qui le journal s'adresse et pour qui il cherche à se rendre attractif. En l'occurrence, le journal étudié ici, *La Voix du Nord* (désormais *VDN* dans les références), a évolué au profit d'un « journalisme de marché », donnant priorité à l'information locale (Boone, 2006). Le lectorat visé est par ailleurs supposé membre d'une collectivité nationale et régionale intrinsèquement non raciste et évidemment opposée au racisme (antiraciste). Le journal joue un rôle d'intermédiaire entre représentations locale et nationale du thème, et fabrique un discours du problème public articulé à des expériences sociales possibles, à partir de quoi il impose une certaine lecture de la réalité tout en se présentant comme un strict reflet de celle-ci.

La contribution de la presse locale à la racisation des enjeux et des groupes sociaux est connue (Lavergne, Siblot, 1993). Il s'agit ici de voir comment le média représente la part manifeste du racisme (Lloyd, 1998), soit ce qui est communément tenu pour en être. Ne serait-ce que par l'usage banal du terme *racisme*, le récit journalistique en diffuse un sens implicite et, par récurrence (Rigouste, 2004), en consacre l'évidence. Le matériau de cette étude a été recueilli à l'occasion d'un travail sur l'action publique face au racisme en région Nord-Pas-de-Calais (Collectif Nous Autres, 2013), tiré des archives du principal quotidien régional *La Voix du Nord*¹. Sans tenir compte d'une éventuelle spéci-

1. En 2015-2016, il tire à 221 200 exemplaires en moyenne (<http://www.acpm.fr>), ce qui en fait en volume le troisième titre de la PQR. *La Voix* appartient aujourd'hui au groupe Rossel, spécialisé dans l'information et la communication locales, qui se targue d'être « le groupe de médias le plus important au nord de Paris » (<http://www.rossel-lavoix.fr>).

ficité, par comparaison avec d'autres territoires ou échelles, nous observerons la représentation « locale » d'un problème d'abord référé à un ordre national – à travers la primauté historique de grandes associations antiracistes nationales, et avec l'émergence d'un antiracisme moral d'État (Gibb, 2003).

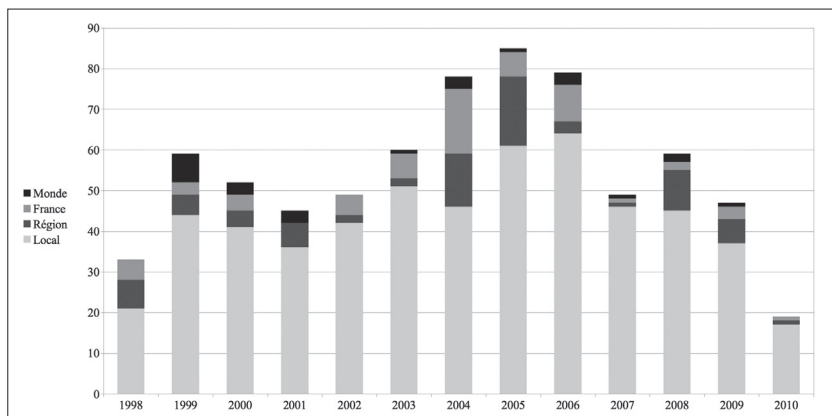
La numérisation des archives de *La Voix du Nord* à partir de 1998 permet une recherche quasi systématique sur les 26 éditions locales. L'enquête ayant été menée en juillet 2010, le corpus est borné à 1998-2010, soit près de douze années de production journalistique – les deux années bornes n'étant que partiellement couvertes. Il est constitué des 759 articles comportant un mot formé sur la base lexicale *racis** dans le titre et/ou le prétitre (soit 9,7 % des 7828 articles incluant ces mots dans tout le texte). Le choix du formalisme linguistique conduit à identifier les usages explicites de *racisme(s)*, *antiraciste(s)*, etc., en écartant le traitement implicite du thème ainsi que les usages nominaux ou adjectivés du référent (*race*, *racial...*). Le fait de privilégier le titrage permet de focaliser l'étude sur les choix éditoriaux de thématisation, donc sur la mise en saillance d'un problème public se référant apparemment à *la race* (c.-à-d. au rapport social). L'analyse qui suit mêle diachronie et synchronie.

Si le choix de données informatisées contraint la temporalité observée, l'analyse s'inscrit dans une séquence clé de la réorganisation du discours politique global en matière de racisme et d'antiracisme. En effet, après une décennie 1990 placée sous le signe de l'intégration, et une institutionnalisation de l'antiracisme dans l'espace scolaire (Dhume, 2015), les années 2000 se caractérisent par d'intenses fluctuations du discours politique relatif aux minorisés et à la nation. La reconnaissance par l'État des discriminations raciales intervient en 1998, et la politique publique afférente débute en 1999, puis connaît d'importantes inflexions : technicisation de la lutte contre les discriminations, ancrée dans la politique de la ville depuis 2000 (Doytcheva, 2008) ; déplacement vers les collectivités locales parallèlement à un quasi-abandon par l'État (Cerrato-Debene-detti, 2014) ; déviation vers le référentiel entrepreneurial de la « diversité » (Noël, 2010) ; désépécification de la question raciale dans l'action antidiscriminatoire (Dhume, 2012). Par ailleurs, à la suite des attentats du 11 septembre 2001, puis des élections présidentielles de 2002 qui portent de façon inédite l'extrême droite au second tour, l'islamophobie se renouvelle en se justifiant des valeurs de la République et de la laïcité (Hajjat, Mohammed, 2013). La période observée est donc marquée par une actualité particulière du thème.

La dynamique de production journalistique sur ce thème

Le traitement du corpus montre une production continue du journal sur le thème du racisme, avec une cinquantaine d'articles au minimum par an (hors les années 1998 et 2010, incomplètes). Cette continuité est entretenue par

la répétition de certains rituels (semaine d'éducation contre le racisme en mars, journée d'hommage aux victimes de la Shoah en juillet, etc.), expliquant par ailleurs des variations mensuelles, telles qu'un pic de production au mois de mars : 21 % des articles de l'année. L'autre source de régularité est le renouvellement incessant des thèmes d'actualité : 1999, Grenelle sur la discrimination raciale et fusillade à Littleton (États-Unis) ; 2001, conférence mondiale de Durban sur le racisme ; 2006, racisme dans le sport et « affaire Ilan Halimi » ; 2009, racisme sur internet, etc. De sorte que, si chaque année est marquée par des thèmes particuliers, les variations quantitatives interannuelles sont peu tributaires d'événements spécifiques. Mais il y a à cela une exception de taille : une nette poussée de 2003 à 2006 (jusqu'à 85 articles en 2005), qui correspond au moment où l'État promeut un discours liant « racisme, antisémitisme et communautarisme » (Dhume-Sonzogni, 2007). La masse d'articles est alors multipliée par environ 1,5 par rapport aux périodes précédente et suivante, comme le montre le graphique n° 1.



Graphique 1. Évolution du nombre d'articles du corpus par grandes rubriques territoriales

Le graphique indique que l'émergence du nouveau discours gouvernemental s'accompagne d'un déplacement de l'information à l'échelle territoriale. En effet, la distribution des articles dans *La Voix du Nord* les positionne selon quatre niveaux, du « Local » (77,2 % du corpus) au « Monde » (3,5 %), en passant par les rubriques « Région » (10,8 %) et « France » (8,5 %). Les trois derniers niveaux relèvent des pages communes aux différentes éditions, alors que le premier est la matière distinctive des éditions locales. La période 2003-2006 est marquée par une augmentation de la part des articles rubriqués « France » (multipliée par 2 par rapport aux périodes précédente et suivante) et, dans une moindre mesure, des articles rubriqués « Région » (multipliée par 1,4 par rapport à la période pré-

cédente). Au niveau national, le journal relaie la mise en exergue de faits divers antisémites, la rédaction de plusieurs rapports publics², une forte communication du ministère de l'Éducation nationale, dans le sillon de l'ouvrage *Les territoires perdus de la République* (publié en 2002 sous le pseudonyme d'Emmanuel Brenner) et la création d'un Comité interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Sur l'ensemble du corpus, la part de l'international régresse tendanciellement tandis que celle du local augmente (atteignant 83,3 % sur la période 2007-2010), comme si le regard sur le phénomène s'ancre de façon croissante dans le proche et le quotidien. Le ton des articles s'en ressent, évoquant « l'essor d'un racisme ordinaire » (VDN, 27/11/04), un « regain de violence à caractère raciste » (VDN, 08/03/06), etc. Et des rubriques thématiques « Xénophobie » et « Racisme » apparaissent après 2007 (3 occurrences)³. Le thème acquiert ainsi une nouvelle factualité journalistique.

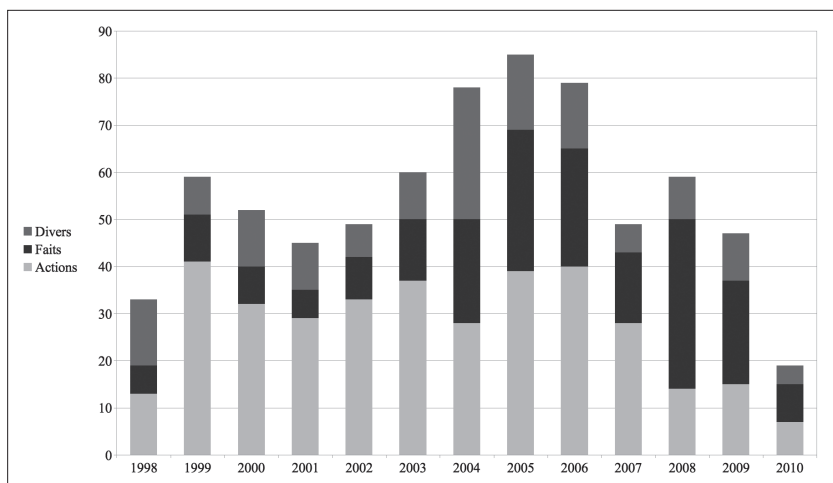
Il convient de souligner la difficulté à identifier les locuteurs qui s'expriment dans le journal. En effet, 56,7 % du corpus n'est pas signé. Hormis les reprises probables d'agences de presse aux niveaux « France » et « Monde » (où 86 % des articles sont anonymes, mais les photos sont souvent de source AFP), les articles semblent majoritairement être le fait de journalistes d'agences locales de *La Voix*, ou de correspondants locaux, pour qui la mention « CLP » apparaît sans systématisme (9 attributions). Les signatures montrent une forte dispersion : sur les 309 articles signés, la moitié des noms n'apparaît qu'une fois. Seuls trois journalistes signent plus de cinq articles (totalisant 3,5 % du corpus), parce qu'ils suivent une actualité générant plusieurs textes consécutifs (par exemple, une même journaliste produit six articles sur des tags néonazis à la mosquée d'Estevelles), ou parce qu'ils sont spécialisés, typiquement dans la chronique judiciaire ou le football. Par défaut, nous considérerons pour la suite qu'un article non signé représente la voix du journal.

Concernant le contenu, le graphique n° 2 distingue trois grandes catégories de sujets : des *Actions* antiracistes, des *Faits* et des articles autres (*Divers*)⁴.

► La valorisation des initiatives antiracistes est le premier thème du corpus (50 %). Alors qu'il représente près de 70 % au début de la période observée, il connaît une baisse tendancielle pour finir à environ 30 % depuis 2008. Les *Actions* s'inscrivent en quasi-totalité (95,5 %) en pages locales, ce qui reste à peu près constant sur la période.

2. Jean-Christophe Rufin, *Chantier sur la lutte contre le racisme et l'antisémitisme*, rapport remis au ministre de l'Intérieur le 19 octobre 2004 ; Jean-Philippe Moinet, *Lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Action contre toutes les formes d'intolérance*, rapport public, mars 2005.
3. Hormis quelques constantes pour la judiciairisation des *Faits* (rubrique « Tribunal », etc.), les thématisations sont très variables : on compte 218 rubriques différentes pour les 513 articles associés à une thématique (les autres relevant d'une attribution communale). Par ailleurs, un même article peut être republié d'une édition locale à l'autre en changeant de rubrique.
4. La différenciation a une visée heuristique, car la séparation n'est pas nette : les initiatives spécifiques (*Actions*) peuvent être présentées comme réponse à des épisodes racistes, et les interviews de la catégorie *Divers* peuvent être rubriquées par le média comme « Action », « Mobilisation »...

- En second viennent les *Faits*, soit des épisodes ou actes et leurs auteurs catégorisés comme potentiellement racistes (1/3 des articles). Leur part croît de manière quasi proportionnelle à la baisse des *Actions*, passant de 15-18 % en début de période à près de 47 % en 2009, après un pic en 2008 (61 %). Comme si progressivement la factualité du problème se substituait à la promotion des solutions supposées, en lien avec la représentation de plus en plus locale du problème (voir graphique n° 1). Les *Faits* relèvent d’abord du niveau local (72,4 %), puis régional (14,3 %), tandis que les rubriques « France » et « Monde » ne représentent respectivement que 7,1 % et 6,2 %. Cela évolue sur la période observée, puisque sous de fortes variations annuelles la part de l’échelle « France »/« Monde » diminue tendanciellement, passant du pic de 70 % en 1999 à 20-25 % entre 2002 et 2006, pour finir à moins de 5 % après 2007.
- La catégorie *Divers* (20 %) rassemble des informations relatives au problème public en général (discours ministériels, rapports de la CNCDH, courriers des lecteurs, interviews d’acteurs, etc.), et à ses promoteurs. Un quart concerne la vie institutionnelle des acteurs officiels de l’antiracisme, comme les assemblées générales de la LICRA, le changement de président du MRAP, ou les déboires judiciaires de SOS Racisme – ce qui est à rapprocher de la prédominance des *Actions*. Les articles se distribuent surtout entre les niveaux « Local » (40 %), « France » (27,7 %) et « Région » (24,3 %).



Graphique 2. Évolution du nombre d’articles du corpus par grandes catégories de thèmes

Un racisme défini à l'aune de l'antiracisme

La primauté des *Actions* indique que le problème est médiatiquement caractérisé à l'aune de l'antiracisme. Cela s'exprime d'abord par l'évidence de la condamnation morale du racisme. Multipliant les registres métaphoriques, les journalistes l'assimilent en effet à « ce qu'on pourrait appeler un fléau de la société » (VDN, 21/03/07), aux « germes les plus pernicieux des pires monstruosités » (VDN, 02/02/00), à l'« infamie » d'une « idéologie nauséabuse » (VDN, 04/06/02), au « mal ethniciste » (VDN, 24/07/02) ou à « l'enfer » (VDN, 07/01/04). Évoquer journalistiquement le racisme, c'est figurer le monstrueux. Le mot sert d'antithèse dans le reflet médiatique que la communauté politique se donne d'elle-même : l'image d'une « France profondément antiraciste⁵ », tolérante et progressiste. En témoigne la forme des actions valorisées, mettant l'accent sur des exemples historiques institutionnalisés, comme si le racisme était la marque type du passé et d'un ailleurs, plutôt qu'un phénomène prenant sens ici et maintenant : « Esclavage, nazisme, question noire aux États-Unis, nationalismes en ex-Yougoslavie, génocide rwandais (etc.), cette triste histoire sera racontée aux futurs visiteurs » (VDN, 31/01/03). La commémoration est de fait l'une des formes d'action les plus courantes, avec en moyenne 7 % des articles, titrant « Hommage aux victimes des persécutions racistes et antisémites » (VDN, 18/07/00), « Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie. Contre l'intolérance et le racisme » (VDN, 20/10/02), etc. Il faut ajouter à cela une grande part des actions éducatives visant l'implication dans un « devoir de mémoire ». Ainsi, la présentation de l'action de la LICRA à Dunkerque est l'occasion d'insister sur le « but d'éduquer et de sensibiliser les jeunes aux problèmes de racisme et d'antisémitisme. Pour éviter de commettre à nouveau les erreurs du passé... » (VDN, 09/12/00). « La mémoire vaccine contre le racisme », veut croire le journal (VDN, 26/06/98), surinterprétant par ce titre le sens d'une conférence du sociologue Saïd Bouamama. L'action médiatisée convoque ainsi « un passé dont le souvenir est prescrit comme un devoir civique » (Traverso, 2005, p. 16), afin de mieux le maintenir à distance.

Si donc, d'un côté, l'antiracisme médiatisé veut contenir le problème dans les limbes du passé, de l'autre il met en scène un présent caractérisé par la tolérance supposée de la société française. À cette fin, *La Voix* répercute abondamment en pages locales des actions festives aux références ethnoculturelles : « pâtisserie orientale », « sculpture de statuettes primitives, [...] fabrication de masques africains [...] pratiques de percussions rythmiques et djembés » (VDN,

5. Ce discours de principe a longtemps constitué la réponse politique au racisme réel, en témoigne le discours du président Pompidou en 1973 : « La France est profondément antiraciste. Le gouvernement français est fondamentalement antiraciste. Et tout ce qui ressemble au racisme, nous l'exécrons [...]. En France, de racisme il n'y en a pas, en tout cas il ne doit pas y en avoir. »

10/03/04), « défilé de costumes traditionnels marocains » (VDN, 16/03/00), « soirée interculturelle sur le thème du racisme » avec « repas réunionnais » (VDN, 26/05/09), etc. Cette face-ci de l'antiracisme déborde de clichés culturalisants et orientalisants, assimilant l'altérité au « primitif » ou au « traditionnel », et assignant les « Africains » ou autres aux stéréotypes racistes coloniaux les plus rebattus. Un débat sur « l'immigration » s'accompagne évidemment d'un discours sur « des cultures, des différences, des conflits et des enrichissements culturels », et se solde par une approche ethnique censée attribuer à chacun sa place : « au menu, projection du film *Inch'Allah dimanche*, débats, foot en salle avec des équipes interethniques, [...] rassemblement interculturel, le tout se terminant par des Pâques polonaises » (VDN, 24/02/02). Cette représentation d'un festival des sens (saveurs, couleurs, odeurs, musiques) et des corps (nourriture, danse, costumes, défilés), exposés dans l'espace commun le temps d'une fête et dans le cadre d'un discours supérieur sur le « vivre ensemble », est la traduction socioculturelle de l'« ethnicité républicaine » (Geisser, 2005).

Adhérent à l'idée « qu'être raciste, c'est méconnaître l'autre » (comme dit un sénateur invité dans une école : VDN, 08/04/06), et que « la peur de l'autre et de sa différence culturelle ou religieuse pouss[e] certains individus à la haine » (selon un « sociologue » : VDN, 12/04/06), le regard journalistique sur les actions témoigne d'une tension entre valorisation de la diversité et unitarisme. La mise en scène de l'altérité vise à « découvrir [...] les cultures qui nous entourent » (VDN, 23-24/03/03), car « le métissage pluriethnique est [supposé être] une force pour notre société » (VDN, 22/03/07). L'action est censée « permet(re) aux jeunes de comprendre que le racisme et les discriminations ne font qu'envenimer les relations sociales et qu'avoir une société multiculturelle et pluriethnique est plutôt une richesse et une force » (VDN, 03/04/10). L'horizon demeure toutefois « l'intégration des publics » et le « vivre ensemble » (VDN, 14/03/03), afin de subsumer les cultures dans l'universalité supposée de La Culture. Ainsi l'action de lycéens, présentés en titre comme « unis contre le racisme », est présumée « apporter une nouvelle pierre à la concrétisation d'une république faite d'amateurs d'art, de fraternité et peut-être plus encore de tolérance », selon le correspondant local Pascal Poulain (VDN, 21/03/07, rubrique « Citoyenneté »). Par le récit enchanté (et ethnicisé) de la diversité, l'antiracisme médiatisé vise non pas la reconnaissance du pluralisme mais une « leçon de civisme » (VDN, 15/04/06), autrement dit « ouvrir et éclairer l'esprit de la population » (VDN, 24/03/06) à la tolérance, sous l'égide pacificatrice et neutralisante des institutions républicaines.

La folklorisation des « différences » ne doit donc pas être comprise seulement comme un retour du refoulé colonial ; elle sert aussi un rituel d'immunisation (Esposito, 2000) du fait communautaire, ou ce que l'on croit tel. L'antiracisme a vocation à rejouer régulièrement ce rituel, dont le média local est

le rapporteur public, tel un témoin de bonne moralité attestant que « la barrière des cultures est bien tombée » (VDN, 19/03/03). Ce faisant, si le journal repousse *la race*, en assimilant le racisme au passé et en parlant plutôt de « l'espèce humaine (et non race) » (VDN, 12/04/06), il en actualise en même temps les catégories afin de rendre compte de la puissance unificatrice de l'antiracisme et de la célébrer. La métaphorisation de l'imaginaire coloriste des catégories raciales joue ici un rôle clé. Le journal valorise le choix par les acteurs de « bracelets de couleur », « des maillots [de foot] de toutes les couleurs » pour symboliser la diversité, ou reprend pour l'article (et valide) le titre d'un spectacle : « "De toutes les couleurs", forcément » (VDN, 26/05/02). La référence raciste s'explique parfois, comme dans l'encensement de créations littéraires de collégiens « autour de la couleur des différentes races » (VDN, 25/03/03). Sous son bannissement formel, la pensée raciste demeure structurante de l'antiracisme.

Racisme imaginé vs communauté nationale

En donnant priorité à l'action antiraciste, le discours médiatique du problème public n'est pas d'abord organisé par l'évaluation et la reconnaissance du racisme effectif, mais par la mobilisation répétée de grandes fictions morales, l'opposition de deux figures imaginées : « la Nation » (ou « la République ») vs « le racisme ». L'antiracisme véhiculé par le média s' imagine un racisme conforme à une image inversée de la *communauté imaginée* qu'est la nation (Anderson, 2006). Cette redéfinition du problème vise à faire parler la nation à la place de *la race*, et contre elle, au prix d'une négation du fait que le nationalisme, tout républicain soit-il, constitue aussi un rapport social, étroitement lié au racisme (Galissot, 1985). À l'opposé d'une conception conflictualiste (rapport social), l'horizon de l'antiracisme médiatisé est la communion nationale dans le refus d'un racisme référé au passé et dans la célébration colorée du « vivre ensemble ».

Unie comme un seul homme, métaphore d'une seule humanité, la nation se voit promue en recette politique totale. Par exemple, relatant des actions commémoratives, le journaliste Sami Belloumi relie, jusqu'à les confondre, antiracisme et patriotisme : « la commémoration du 16 juillet 1942 [rafle du Velodrome d'Hiver] est une invitation à renouveler le serment d'amour à la France républicaine. Pour la simple raison que c'est cet amour qui rend libre, égal et fraternel » (VDN, 24/07/02). Autre exemple : la journaliste Delphine D'Hae-nens présente un « concours d'expression » visant, selon elle, à susciter « de la tolérance, de l'égalité, de la dignité, des droits de chacun... En résumé, de la démocratie » (VDN, 06/02/00). Assimilées à une essence de la nation ou de la démocratie, les convictions morales antiracistes sont présumées acquises

par les citoyens, qui sont simplement exhortés à les exprimer dans des rituels de communion. Inversement, ces convictions sont supposées être toujours à apprendre par les futurs citoyens censés « entrer dans nos valeurs républicaines », selon les mots de Jean-Christophe Rufin, interviewé après la sortie de son rapport au ministre de l'Intérieur (VDN, 20/10/04).

De là vient que l'éducation apparaît comme la recette politique par excellence, face à un racisme réduit à un défaut de savoir et de tolérance, autrement dit de socialisation. La « sensibilisation » vise à « susciter une prise de conscience chez des jeunes qui ne comprennent pas toujours toutes les horreurs et les terribles souvenirs que peut susciter, par exemple, une croix gammée taguée vite fait sur un mur de la commune » (VDN, 20/03/03). L'objectif idéal est une Communauté Nationale unie dans une « conscience universelle », comme il est dit dans une cérémonie commémorative, face à « l'intolérance, le racisme et toutes idéologies pernicieuses [...] [qui] portent en eux les germes d'une violence indigne » (VDN, 20/10/02). Le thème de l'unité du corps social et celui de l'universalité des principes républicains ne font qu'un, dans un discours qui dilue les échelles (de l'unité à l'univers), comme si la nation était la matrice vertueuse par excellence.

L'entretien du *pathos*, ces sentiments constitutifs de la communauté (Weber, 1995), suppose de reconduire le travail, de faire en sorte que chaque « initiative [soit] réitérée afin que les jeunes puissent retenir les leçons de l'Histoire » (VDN, 06/02/05), car « si les mentalités ont évolué, les efforts ne doivent pas être interrompus... » (VDN, 15/03/09). Cette répétition appelle un travail d'équilibriste dans la narration, car il faut souligner son caractère réitéré sans que l'action n'apparaisse jamais lassante. L'emphase permet typiquement une démonstration rituelle d'affects échappant au propos plat et convenu qui risquerait d'épuiser la magie du processus : « Le jour du printemps n'est pas seulement synonyme de retour des beaux jours ou d'hirondelle. C'est aussi, depuis quelques années, la journée mondiale de lutte contre le racisme » (VDN, 21/03/07) ; « Les années passent, les conférences se succèdent, les générations de jeunes défilent mais l'émotion demeure » (VDN, 07/01/04). Une autre technique, face à des actions stéréotypées, est le déni de répétition doublé d'une valorisation artificielle de l'originalité. Ainsi, présentant l'action de la Ligue de l'enseignement baptisée « Et si on jouait la carte de la fraternité », dispositif formaté qui se répète chaque année dans des dizaines de classes, le journal explique : « Le thème du racisme est souvent évoqué en classe et fait parfois l'objet d'un travail pédagogique pour les élèves. C'est d'une manière tout à fait originale que les élèves du lycée [...] ont choisi d'aborder le sujet » (VDN, 23-24/03/03). Pour la même opération, un autre article conclut à « un projet original qui a visiblement motivé les élèves » (VDN, 22/03/06). Il s'agit de donner à voir les rituels commémoratifs ou éducatifs comme des procédés efficaces de conviction collective et de renforcement du sentiment de communauté.

Cette part redondante du travail journalistique est peu gratifiante. Elle échoit manifestement aux (anonymes) journalistes des antennes locales, donc aux contributeurs les plus subalternes dans la hiérarchie professionnelle, ces petites mains qui font, au double sens du terme, le quotidien local. L'importance de ce travail vient néanmoins de ce que, précisément, cela ne va pas de soi. La mobilisation perpétuelle risque de tourner à vide et le discours moral hégémonique de s'affaiblir, sans cet incessant micro-travail de conviction et d'entretien des affects, tellement essentiel à l'édifice antiraciste moral et « républicain ». Apportant son concours à la production de l'identification nationale, *La Voix du Nord* se fait l'écho fidèle, voire zélé⁶, de la répétition de ces « moment(s) d'interdépendance simultanée [visant à] “célébrer la similitude” » (Weil, 2009, p. 18). Cette répétition témoigne en même temps de la fragilité d'un processus d'idéalisation face à une réalité qui semble s'y plier de moins en moins, si l'on en juge par l'importance croissante prise par la factuelité locale du racisme dans le journal.

Produire du consensus, disqualifier le conflit

Substituer la nation (présentée comme unitaire et égalitaire) à *la race* (principe de division et de hiérarchie) a pour contrepartie l'entretien actif d'un consensus. Le média valorise dans ses titres l'« unanimité pour endiguer la vague raciste » (VDN, 11/12/02), le rassemblement sous « une seule bannière : la lutte contre le racisme » (VDN, 06/11/04). Les articles sur les actions des établissements scolaires soulignent une « équipe pédagogique soudée et motivée » (VDN, 11/04/06), « [l]a volonté [d'un chef d'établissement], ainsi que celle de tout le corps enseignant, de lutter contre toutes les formes d'exclusion » (VDN, 29/10/98). Le journal entretient la croyance que l'adhésion de toutes et tous à une morale universaliste, articulée au souvenir de la « Barbarie », permet d'éviter la résurgence d'« obscurantismes du fond des âges », le « retour de la bête immonde » (VDN, 09/09/08) ou des « démons du passé » (VDN, 06/11/08).

Les journalistes et la rédaction arbitrent moralement entre les diverses initiatives. Ils disqualifient discrètement les actions jugées polémiques et valorisent celles qui profitent au consensus. Discrètement, car ce parti pris passe surtout par un contraste dans le traitement rédactionnel. D'un côté, on se félicite explicitement qu'une exposition ait un « ton didactique mais jamais polémique ni agressif » (VDN, 17/05/00). Si, face à un racisme plus visible, les acteurs « hausse[nt] le ton », le journaliste Benoît Fauconnier prend soin de préciser d'emblée que c'est, « non pas en devenant arrogant et agressif, comme le font les “promoteurs” de la discrimination, mais en proposant des animations

6. Le journal tend en effet à survisibiliser le thème du racisme dans les titres, même quand ce n'est pas l'objet de l'article (voir Collectif Nous Autres, 2013).

ludiques» (VDN, 14/03/03). L'agressivité doit rester la marque exclusive du mal. De l'autre côté, l'emploi du conditionnel ou de termes marquant la distance et le désaccord poli vise des initiatives jugées trop critiques. Les actions du Comité local de résistance aux infiltrations racistes sont ainsi commentées sous l'angle implicite de la rancœur (« [le] CLRIF qui, semble-t-il, n'a toujours pas digéré [...] ») et de la « préten[tion] » de « ceux dont l'objectif numéro 1 est de rétablir une véritable situation démocratique dans la région » (VDN, 30/04/00). « Objectif tolérance », ce titre d'un article qui relate « un débat sur le racisme en Europe », comme l'indique le prêtre, est le mot d'ordre de la rédaction du journal : il ne correspond ni aux propos cités des organisateurs ni au ton global de l'article. Cette opération de dépolitisation, retirant du débat le racisme réel et sa conflictualité pour les contenir dans le ciel consensuel des « valeurs de la République », conduit à attribuer des places : d'un côté, la légitimation des voix des acteurs institutionnels, pour autant qu'ils respectent le code de conduite d'une expression publique non polémique ; de l'autre, la délégitimation des voix montrées comme « extrémistes ». En fin de compte, on renvoie dos-à-dos les racistes et les antiracistes trop véhéments.

Malgré tous ces efforts pour assurer le consensus, il arrive parfois que l'action antiraciste menace de devenir un terrain polémique. Ainsi, un article relatant le discours du « président de la communauté juive de Lille » à l'occasion d'une « journée de mémoire des crimes racistes », où il « a notamment soutenu Israël » et « fustig[é] le président iranien » pour « un de ses discours "antisémites" », titre « Au milieu du consensus : un discours qui détonne » (VDN, 19/07/10). Il débute ainsi :

Chaque année, c'est le même événement consensuel autour de la dénonciation de la barbarie nazie et de la collaboration pétainiste, ainsi qu'un hommage aux Justes. Mais hier matin [...] la Journée nationale en mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français a été marquée par un discours engagé [...] [du] président de la communauté juive de Lille. Un discours qui a surpris.

En conférant à l'épisode un statut d'évènement, ce récit dévoile le caractère conventionnel du consensus, et rend saillant le travail rédactionnel visant à maintenir cet ordre par la stigmatisation d'un « discours engagé », d'une « sortie » digne d'une « tribune politique ». D'habitude, ce travail est incorporé en sourdine dans la scénarisation journalistique de l'antiracisme, qui souligne le caractère dépolitisé de cérémonies transcendant les clivages : « bon nombre de représentants de la municipalité étaient présents ainsi que des sapeurs-pompiers et les représentants de l'opposition » (VDN, 18/07/00) ; « les représentants locaux des différentes institutions religieuses étaient également présents » (VDN, 18/07/04), etc.

D'autre part, cet épisode témoigne de l'usuelle mise en quarantaine de certaines questions assignées à un statut politique et polémique. La guerre en Pales-

tine en est le prototype, et fait l'objet d'une intense, officielle et visible tentative de censure. Ainsi, en 2003, dans un article de la rubrique « France et monde » avec une accroche en une, le journal cite le ministre de l'Éducation nationale appelant, sous prétexte de « communautarisme » (Dhume-Sonzogni, 2007), à refouler de la scène scolaire « racisme, antisémitisme [et] foulard à l'école », afin d'« éviter l'importation du conflit du Proche-Orient dans les classes et les universités » (VDN, 06/02/03)⁷. Comme en contrepoint de cette clôture de la frontière scolaire, l'article souligne que « le ministre a ouvert les portes de l'école au monde associatif en présentant hier son "projet pour la jeunesse" ». Fermer les portes au débat pour empêcher la représentation de la division, et ouvrir les portes aux associations créditées d'un rôle d'union : ici transparait la police du discours public, qui veut écarter la conflictualité de *la race* au profit du consensus sur la nation.

Le conflit israélo-arabe est tellement assimilé à une division ethnico- raciale qu'il se voit chargé du pouvoir intrinsèque de semer la discorde au sein du « mouvement antiraciste », supposé a priori uni. Dans un autre article, le journal convoque l'historienne du judaïsme Esther Benbassa pour dire qu'« on confond les prises de position dans le conflit du Proche-Orient et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme » (VDN, 06/11/04). Mais l'article évoque un autre facteur de division :

[L']appel à manifester contre le racisme et l'antisémitisme [...] loin d'unir le mouvement antiraciste, a exacerbé les tensions et scellé les divisions. [...] L'appel se voulait unitaire [...]. Mais plusieurs semaines de concertations [...] n'ont pas suffi à convaincre SOS Racisme, la LICRA [...] ou le CRIF [...] qui ont mis un point final à la discussion en apprenant la présence [...] de l'UOIF (Union des organisations islamiques de France), du collectif des musulmans de France, proche de Tariq Ramadan, et du collectif « Une école pour toutes » (contre l'exclusion des filles voilées).

Et la rédaction de conclure significativement : « Enracinée en effet dans la crise du Proche-Orient, malgré les exhortations de chacun à ne pas importer le conflit en France, la division s'est renforcée lors du débat sur le port du voile islamique à l'école » (VDN, 06/11/04). La charge du *dissensus* a été transférée : là où l'entreprise de politisation du voile a surjoué le conflit en racisant les musulmans (Lorcerie, 2005), l'imposition finale du consensus, une fois acquise l'interdiction du voile⁸, conduit à attribuer la responsabilité de la discorde à celles et ceux qui en contestent le bien-fondé.

7. Reprenant peu après ces arguments à son compte, la rédaction affirme, en sous-titre de la photo d'illustration, qu'« il y a urgence ! ». Le journaliste Hervé Fabre s'insurge : « le seul fait qu'[un acte antisémite] ait pu se produire au cœur de l'école laïque et républicaine est intolérable et illustre les dangers d'un communautarisme attisé par les événements extérieurs, hier le conflit israélo-palestinien et les attentats du 11 septembre, demain la guerre qui se prépare contre l'Irak » (VDN, 28/02/03).
8. Depuis le vote de la loi interdisant le « voile », en 2004, le ministère de l'Éducation nationale a imposé l'idée que celle-ci fait consensus, bien que ses effets n'aient jamais été évalués. En 2010, sous couvert de « lutte contre les discriminations » le ministère veut encore (se)

Imputer le litige aux questions du voile ou du conflit en Palestine, puis les mettre en quarantaine, visait manifestement à éviter de *souiller* la sacralité (Douglas, 2005) de l'antiracisme. Et à travers cela, éviter de « salir la France » (VDN, 09/07/04) en préservant la pureté idéale de la représentation de la nation. Cette stratégie a partiellement échoué, si l'on suit le média qui déplore les « divisions » et les « tensions ». Elle a néanmoins eu pour effet de construire *la race* en thème bouc émissaire, et par conséquent objet d'une sorte d'excommunication médiatique. Le racisme a par exemple pris valeur, dans l'Éducation nationale, de « question sensible », par amalgame avec la polémisation du voile : « Dans un contexte d'extrême sensibilité sur les questions de port du voile islamique à l'école, [l]a diffusion [d'un "livret républicain sur le racisme et l'antisémitisme"] a déjà été repoussée plusieurs fois », explique par exemple le journal (VDN, 10/12/03, rubrique « Société »). Et comme on l'a vu, les mouvements antiracistes porteurs d'un discours alternatif critique sont renvoyés à l'envers de l'antiracisme, c'est-à-dire potentiellement au racisme lui-même. En figurant donc le racisme comme « mauvais objet », antithèse d'une communauté nationale idéalisée, ces discours ont d'une certaine manière transféré le thème raciste de la « pureté des races » dans celui de la pureté idéale de la nation. Le piège, ce faisant, est que l'antiracisme soutient un discours nationaliste, rendant le racisme comme « respectable » (Antonius, 2002), sous couvert de préserver une nation idéalisée.

Dissoudre le racisme pour préserver la communauté

L'analyse des *Faits* médiatisés montre bien le statut de mauvais objet attribué au racisme. La référence à l'histoire est là encore un ressort essentiel du discours antiraciste. En effet, la gravité du présent et la qualification du phénomène sont mesurées à cette aune. Le journal rapporte ainsi le procès de trois jeunes accusés d'avoir « proféré[é] des injures racistes à l'encontre d'un jeune Maghrébin » : « Si [...] les trois majeurs [...] reconnaissent être "nationalistes", tous nient à la barre être "racistes". Le procureur décide alors de tester leurs connaissances historiques de la France et notamment l'engagement des Nord-Africains pendant la guerre. Car, pour lui, "les faits sont graves" » (VDN, 30/01/03). Le racisme est réduit à un anachronisme (« archaïsme », « survivance »), et le caractère raciste des actes ou des individus attribué à une méconnaissance ou un contre-emploi de l'histoire :

convaincre que les élèves « souhaitent que l'espace scolaire soit un lieu de coexistence : la neutralité de tous en est le garant. Ainsi, la loi de 2004 sur l'interdiction des signes religieux à l'École n'a jamais été mise en cause » (Rebeyrol, 2010, p. 27).

On a envie [explique un responsable associatif promouvant l'exposition *Je ne suis pas raciste, mais...*] de dire aux quelques jeunes qui se laissent entraîner par des idées ou des comportements racistes qu'ils sont complètement ringards et réactionnaires. (VDN, 10/10/00)

Selon cette logique, le racisme « français » n'existerait qu'à travers des idéologies restauratrices, comme le néonazisme. Il relèverait d'une « sale nostalgie : soixante ans après la fin des camps de concentration, le passé et la bêtise resurgissent », selon un article en une (VDN, 17/01/05). Le sens du racisme serait ainsi d'être un contresens, dans une conception téléologique de l'histoire.

Pour que cette lecture dichotomique de la situation puisse tenir à l'épreuve de la réalité, entre un racisme référé au passé et un présent indexé à l'antiracisme, encore faut-il travailler la présentation journalistique des faits. Qualifier un fait de raciste implique de le décrire sous l'angle d'une survivance malheureuse ou scandaleuse du passé. À l'inverse, l'inscrire dans le présent suppose d'en dénier ou d'en atténuer la portée raciste. La place des protagonistes au regard de la communauté en dépend : reconnaître un individu « raciste » serait symboliquement l'inscrire dans l'envers de la communauté, au risque de mettre en crise l'image unitariste de celle-ci. Réciproquement, l'image entière de la communauté est suspendue à cet arbitrage, comme l'illustre la dramatique question accompagnant la sortie du rapport annuel de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) : « La France deviendrait-elle raciste ? » (VDN, 22/03/05).

Dans l'arbitrage des faits, *La Voix du Nord* rend visible une hésitation sur la qualification raciste, et ménage le suspens en titrant souvent sous forme interrogative : « Insultes racistes lors d'un match de foot ? » (VDN, 08/05/08), « Maison taguée : les signes d'un racisme ciblé ? » (VDN, 11/01/08), « Acte raciste ou affaire de rigolos éméchés ? » (VDN, 25/10/04), « Grosse gaffe ou racisme ordinaire ? » (VDN, 27/01/02), « Injures racistes ou "délit de vêtement" ? » (VDN, 16/05/09). Si la présomption d'innocence en cas de procès peut expliquer la prudence à ne pas qualifier la situation, le suspens renvoie aussi au fait que le caractère raciste d'un acte est supposé dépendre du racisme de son auteur. La suspension du jugement évite d'hypothéquer l'idéal d'unité de la communauté, tout en dramatisant le risque que constituerait la reconnaissance de racistes en son sein. Par ailleurs, la mise en scène du doute justifie l'enquête, et introduit l'investigation policière pour mettre au jour des signes d'idéologie. Pourtant, même lorsque de tels signes sont trouvés, la question du degré d'adhésion subsiste : ne s'agirait-il pas seulement de « mimétisme » (VDN, 27/11/04) ?

Le sens raciste des actes est toujours réduit, minimisé et dépolitisé. Les faits seraient perpétrés sous le coup d'une « pulsion sur fond d'ébriété » (VDN, 07/10/02), d'une « crise de delirium » (VDN, 09/07/04), par des individus « simples », « souvent limités intellectuellement » (VDN, 27/11/04), avec des « problèmes psychologiques » (VDN, 14/08/04), ou « ayant perdu tout sens des

réalités» (VDN, 04/08/04). Comme si le racisme ne pouvait être réalité. De circonstances atténuantes en personnalité des auteurs, ce récit en forme de procès conduit à dissoudre le sens du racisme dans des causalités supposées soit endogènes et plus profondes (psychologiques, familiales, etc.), soit exogènes et plus superficielles (colère, alcool, etc.). Le journal entend distinguer le «vrai raciste» du «provocateur» qui cherche à «embêter le monde», de «la bêtise», de la «vengeance» ou encore «d'une affaire de rigolos éméchés». Lorsque des faits résistent à cela, l'ultime ressource est d'insister sur l'irrationalité d'«insultes racistes lancées “sans aucune raison”» (VDN, 08/12/00), «dans une logique de haine raciste qui n'a ni queue ni tête» (VDN, 17/04/08). Le racisme en acte est déréalisé, privé définitivement de toute logique et signification politiques. Atténuer ainsi la qualification de racisme permet de prolonger l'idée qu'il n'y a pas réellement d'accroc dans le tissu social, pas de *banalité du mal*, tout en réactivant par ailleurs le discours sur la «Barbarie», comme dramatique contrepoint.

La définition du racisme comme contraire substantiel de la cité politique (Boltanski, Thévenot, 1991) pose un défi à la représentation de ce problème pour un média qui idéalise la démocratie, la république et la nation – supposées unies, universalistes et consensuelles. Par principe, et compte tenu de l'assimilation du racisme à des actes idéologiquement délibérés, donc idéalement opposés à l'imaginaire national, la réponse antiraciste médiatique au problème de *la race* est soit sa neutralisation (ce n'est pas du racisme), soit sa suspension (le temps d'en éliminer l'hypothèse), soit une exclusion radicale (un raciste n'est pas un citoyen). C'est ainsi que nous comprenons qu'une fois condamnés et donc reconnus tels, «racistes et délinquants sexuels [soient] exclus des grâces du 14 Juillet» (VDN, 13/07/04). Mais le traitement de ce problème par la presse locale montre qu'au nom même de l'idéal d'unité du corps social, cette troisième option est à peu près intenable, car elle revient à réduire la collectivité politique en excluant symboliquement des gens de celle-ci. L'analyse de la production du média local montre comment cette contrainte est gérée, dans le discours du problème public, par une définition du racisme qui efface *la race* et réduit la portée du racisme, afin de maintenir une représentation idéalisée, mais en partie racisée (par le biais de la représentation racialiste de la diversité) de la nation.

Références

- ANDERSON Benedict, 2006, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte.
- ANTONIUS Rachad, 2002, «Un racisme “respectable”», dans *Les relations ethniques en question. Ce qui a changé depuis le 11 septembre 2001*, J. Renaud, L. Pietrantonio et G. Bourgeault éd., Montréal, Presses de l'université de Montréal, p. 253-271.

- BOLTANSKI Luc, THÉVENOT Laurent, 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- BONNAFOUS Simone, 1991, *L'immigration prise aux mots. Les immigrés dans la presse au tournant des années 80*, Paris, Kimé.
- BOONE Damien, 2006, *La dépolitisation dans la Voix du Nord : reflet des transformations des pratiques journalistiques (1988-2006)*, mémoire de master 1 de science politique, université Lille 2.
- CERRATO-DEBENEDETTI Marie-Christine, 2014, « Une politique esquivée : la lutte contre les discriminations ethnoraciales », *Migrations société*, n° 155, p. 153-164.
- Collectif Nous Autres, 2013, *Quelle action publique face au racisme ? Une recherche-action dans le Nord-Pas-de-Calais*, Paris, L'Harmattan.
- CUCHE Denys, 2004, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte.
- DE RUDDER Véronique, POIRET Christian, VOURC'H François, 2000, *L'inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*, Paris, PUF.
- DHUME Fabrice, 2015, « Comment l'antiracisme devint une "valeur de l'école" », *Diversité : ville école intégration*, n° 182, p. 47-53.
- 2012, « La politique française de lutte contre les discriminations et la question raciale : de la reconnaissance à l'effacement », dans *Race et capitalisme*, F. Boggio Éwanjé-Épée et S. Magliani-Belkacem éd., Paris, Syllepse.
- DHUME-SONZOGNI Fabrice, 2007, *Racisme, antisémitisme et « communautarisme » ? L'école à l'épreuve des faits*, Paris, L'Harmattan.
- DOUGLAS Mary, 2005, *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte.
- DOYTCHIEVA Milena, 2008, « Lutter contre les discriminations en France : un arrimage territorial ? », *Diversité : ville école intégration*, n° 155, p. 132-138.
- ESPOSITO Roberto, 2000, *Communitas. Origine et destin de la communauté*, Paris, PUF.
- GALISSOT René, 1985, *Misère de l'antiracisme : racisme et identité nationale, le défi de l'immigration*, Paris, Éditions de l'Arcantère.
- GEISSER Vincent, 2005, « Ethnicité républicaine versus République ethnique ? », *Mouvements. Des idées et des luttes*, n° 38, p. 19-25.
- GIBB Robert, 2003, « Constructions et mutations de l'antiracisme en France », *Journal des anthropologues*, n° 94-95, p. 165-179.
- GUILLAUMIN Colette, 1972, *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Paris, Gallimard.
- HAIJAT Abdellali, MOHAMMED Marwan, 2013, *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le « problème musulman »*, Paris, La Découverte.
- LAVERGNE Catherine, SIBLOT Paul, 1993, « Les fabriques du sens commun : presse régionale et discours d'exclusions », *Hommes & Migrations*, n° 1169, p. 34-37.
- LORCERIE Françoise éd., 2005, *La politisation du voile en France, en Europe et dans le monde arabe*, Paris, L'Harmattan.
- LLOYD Cathie, 1998, « L'action antiraciste en France et en Grande-Bretagne », dans *Immigration et racisme en Europe*, A. Rea éd., Bruxelles, Complexe, p. 75-92.
- NOËL Olivier, 2010, *Sociologie politique de et dans la lutte contre les discriminations. Au cœur de l'action publique en France (1991-2006)*, Saarbrücken, Éditions universitaires européennes.
- PFEFFERKORN Roland, 2012, *Genre et rapports sociaux de sexe*, Lausanne, Éditions Page deux.
- REBEYROL Anne éd., 2010, *Discriminations à l'école*, rapport de la DGESCO relatif aux auditions sur les discriminations en milieu scolaire, remis au ministre de l'Éducation nationale, porte-parole du gouvernement, le 22 septembre 2010.

- RIGOUSTE Mathieu, 2004, « Les représentations de l'Autre. La casquette et la barbe », *Migrations société*, n° 93-94, p. 77-89.
- SCHEPENS Philippe, 2006, « Médias et responsabilité : pour un point de vue bakhtinien », *Semen*, n° 22, <http://semen.revues.org/2828> (consulté le 2 octobre 2017).
- SIBLOT Paul, 1997, « Nomination et production de sens : le praxème », *Langages*, n° 127, p. 38-55.
- TAGUIEFF Pierre-André, 1990, *La force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles*, Paris, Gallimard.
- TRAVERSO Enzo, 2005, *Le passé, mode d'emploi. Histoire, mémoire, politique*, Paris, La fabrique éditions.
- WEBER Max, 1995, *Économie et société*. Tome II : *L'organisation et les puissances de la société dans leur rapport avec l'économie*, Paris, Pocket.
- WEIL Patrick, 2009, *Liberté, égalité, discriminations. L'« identité nationale » au regard de l'histoire*, Paris, Gallimard.